



MAIRIE
DE
FERRIERES ST MARY
CANTAL
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

**COMPTE RENDU DU
Conseil Municipal du 27 octobre 2025 à 18h**

Présents : Mme PANTEL Martine, MM CHALIER Jackie, CROS Alain, DE MAGALHAES Franck, SALSAC Daniel, Mr BAUGER Patrice. Mme FONTANIER (arrivée à 18h30)

Absents excusés : M. SADOUNI Marc, GARLASCHI Francis.

Absents ayant donné procuration : CHADEL Sonia à Mr BAUGER Patrice, Mme ROLLAND Amélie à Mr DE MAGALHAES Franck,

Secrétaire de séance : Mme PANTEL Martine

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 juin 2025

Pour : 8 (6 présents et 2 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

Rapport d'Information Générale

Beau Bilan estival 2025

Beau succès des nombreuses manifestations sur la commune :

- Fêtes patronales de Lusclade et de Ferrières.
- Pèlerinage de Saint-Mary- le-Cros
- Marché estival le jeudi à Ferrières
- Fête du four de Lusclade
- Rencontres avec les Astres
- 33ième fête du cidre
- Repas tout choux, etc...

Malgré la fermeture N122, Cet été, les chiffres sont comparables à 2023 pour le camping et les chalets. À noter, notre camping est la 8eme Aire la mieux noté sur 600 de camping-car Park par les usagers.

2023 : 14 361 € Camping-car Park

2024 : 18 989 € Camping-car Park

2025 : 14 964 € Camping-car Park

Fréquentation des chalets

Recettes 2025 Juillet/Août : 6000 €

Fréquentation du Gîte de l'école de Lusclade (en progression de + 20%)

Recettes 2025 Juillet/Août : 2700 €

Recettes 2024 Juillet/Août : 2 180 €

AMENAGEMENT PLACE DE LA FONTAINE REPUBLICAINE ET DU MONUMENT AUX MORTS

Inauguration le 15 aout d'un Panneau d'information touristique

Projet identique sur Lusclade prévu devant l'église cette fin d'automne

RENOVATION DE LA PLACE DE LA FONTAINE REPUBLICAINE

Après la rénovation de la Fontaine Républicaine de Ferrieres en 2024 pour 14 690 € par H.T.C. et de la suppression de l'ancien socle du monument aux morts

Poursuite de la Rénovation :

-Muret de la place

-Consolidation du mur de soutènement de l'église

FERRIERES-SAINT-MARY PARTENAIRE DE LA 12EME TRIENNALE MONDIALE DE L'ESTAMPES JUSQU'AU 7/11

- 12 villes partenaires (Chamalières, Clermont-Ferrand, Issoire, Thiers, Ambert ... et Ferrieres-Saint-Mary)
- Soit 29 expositions et 114 artistes internationaux. participants
- « La Triennale en couleur » à Ferrieres : 21 œuvres de 21 artistes du monde entier (dont l'Ukraine)

Rapport N°1 : Décision Modificative Budget Principal

COMPTE DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
023 / 023	Virement à la section d'investissement		13 275.00
67 / 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 275.00	
21 / 2138 / 104	Autres constructions		13 685.00
20 / 2051 / OPNI	Concessions et droits similaires	410.00	
		Total	13 685.00
			26 960.00

COMPTE RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section de fonctionnement		13 275.00
		Total	0.00
			13 275.00

Pour : 8 (6 présents et 2 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°2 : Mise en non-valeur de créances non recouvrables par tiers

Le Trésor public n'a pu recouvrer les titres ou produits de 4 contribuables pour une somme totale de 927.03 euros. Les sommes étant irrécouvrables ou non dues, il y a lieu d'émettre un mandat d'admission en non-valeurs.

Pour : 8 (6 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°3 : Délibération frais de scolarité

École de Talizat : 9 enfants 3 452,76 € (frais par élève 383,64€)

École de Massiac : 3 enfants 1 512.60 € (soit 504.20 € par élève)

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°4 : Subventions aux Associations

APE de Talizat : 600 €

Comité d'Animation Ferrières : 150 €

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°5 : Délégation pour signature de la convention de services entre la commune et la Grangeoune

Suite au transfert de compétences du service de l'eau et de l'assainissement au syndicat des eaux de la Grangeoune depuis le 1er avril 2025, il est nécessaire de conventionner entre la Commune et la Grangeoune :

- Pour le paiement des heures de travail effectuées par les agents communaux au profit du Syndicat de la Grangeoune
- La répartition des tâches entre les employés communaux et le syndicat de la Grangeoune.

Pour : 7 (6 présents et 1 pouvoir)

contre : 0

Abstention : 1

Rapport N°6 : Crédit d'un stationnement minute

Afin de favoriser et de développer l'activité commerciale de nos deux commerces, un nouvel arrêt minute est envisagé sur l'emprise communale positionné entre la N122 et l'impasse du Couradou, à côté du Vival.

Pour : 8 (6 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°7 : Aménagement de la place de la Fontaine Républicaine

La rénovation de site central du bourg de Ferrieres, la place de la Fontaine Républicaine poursuit sa mût :

Après la rénovation de la Fontaine Républicaine, la suppression de l'ancien socle du monument aux morts, la coupe de deux arbres mourrants, l'installation d'un panneau d'information touristique, et la récente rénovation du Muret qui entoure la place en aout 2025,

Projet de création d'un garde-corps métallique en lieu et place de l'ancienne enceinte végétale et de la replantation d'un couvert végétal à petites tiges afin de garder l'ouverture sur le monument et la fontaine, suivant les recommandations de la commission « Villages Fleuris »

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°8 : Labellisation Accueil Vélo

Dans le cadre de la création de la liaison cyclable de H.T.C. qui traversera Ferrieres-Saint-Mary, la commune pourrait obtenir la labellisation « accueil Vélo »

Nos atouts :

- La future liaison cyclable de H.T.C. et les itinéraires de randonnées
- Une future aire de stationnement prévu à côté de la Place de la Fontaine Républicaine.
- La proximité de nos commerces (restauration et hébergement)
- Un site de visites : l'Eglise et son bras reliquaire + Petits patrimoines (Fontaine et monuments aux morts + panneau d'information) + l'Alagnon

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°9 : Crédation d'une borne incendie au Ventoux et d'une réserve incendie à Lusclade

Création d'une borne incendie au Ventoux + Crédation d'une réserve incendie pour les villages du plateau implanté à Lusclade: pour 10 000 € (Budget 2026)

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

Rapport N°10 : Etude/ analyse des retombées de la fermeture de la N122

Une évaluation, sur la fermeture de la N122, de ses conséquences financières pour nos commerces le Camping et les chalets par rapport à l'année N-1 (2024) va être réalisée par une commission municipale de 5 membres (3 élus + un représentant de la CCI 15 + 1 juriste ou magistrat honoraire) Après instruction par la commission cette dernière fournira un rapport au Conseil Municipal qui proposera un projet d'indemnisation aux commerçants qui le souhaitent :

- Si la baisse du CA sur la période donnée (18/08 au 18/11) par rapport année N-1 est >30%.
- Sur la forme d'un forfait (solution simple et transparente) même si elle ne compensera pas les pertes subies. (Proposition du montant au Conseil par la commission).

Les Représentants du Conseil Municipal de la commission sont : PANTEL Martine, BAUGER Patrice, DE MAGALHAES Franck. La CCI du Cantal sera bien représentée (accord de principe de leur part).

Pour : 9 (7 présents et 2 pouvoirs)

contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

- Colis de fin d'année ; Cérémonies de l'Armistice ; Chemin de randonnée (compte rendu réunion de ce jour : + 1 nouveau PR acté par H.T.T.)

Fin de séance 19h15.

Le maire,
Franck DE MAGALHAES

